

BAC+4/5  
2 ANS

# MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

Certification professionnelle de niveau 7

## » OBJECTIFS

Un bon manager en ressources humaines doit être doté d'un grand sens du business et posséder des qualités d'entrepreneur, un des éléments clés développés dans la formation. Ce programme vous aidera à devenir un manager encore plus conscient de ses responsabilités et insiste également sur le lien des RH avec la stratégie d'entreprise et son aspect évolutif, avec une attention particulière accordée à la nouvelle dimension digitale des RH.

En toute responsabilité et autonomie, le Manager en Ressources Humaines exerce les activités suivantes :

- Il participe à la politique générale d'entreprise en apportant son expertise RH et en développant la Responsabilité Sociétale de l'entreprise.
- Il garantit le respect de la législation du travail, anticipe l'évolution des réglementations et prévient les risques psycho-sociaux et de santé/sécurité au travail.
- Il coordonne et contrôle la gestion sociale et administrative du personnel.
- Il manage la performance sociale de l'entreprise et développe les compétences managériales du personnel.
- Il est responsable du développement des innovations sociales de l'entreprise.

En fin de parcours et grâce à votre professionnalisation par l'alternance, vous serez à même de mettre en œuvre une politique RH en adéquation avec la politique générale de votre entreprise.



## » VOIES D'ACCÈS à la certification

- En formation **initiale**, sous statut étudiant
- En **contrat d'apprentissage**
- En contrat de **professionnalisation**
- Après un parcours de formation **continue**
- Par **VAE**, Validation des Acquis de l'Expérience



### L'ESCCOT offre le KIT PRO !

#### Certification TOEIC

Prise en charge des frais du test de certification des compétences de compréhension écrite et orale en anglais

#### ORDINATEUR PORTABLE

Emprunt durant toute l'année pour ceux qui n'en ont pas



## 4 BLOCS DE COMPÉTENCES

- BLOC 1** Développement des politiques sociales
- BLOC 2** Coordination de l'administration du personnel et de la digitalisation des processus RH
- BLOC 3** Organisation de la communication des ressources humaines
- BLOC 4** Gestion des relations sociales et juridiques



## POINTS CLÉS DU PROGRAMME

- Politique et stratégie d'entreprise
- Stratégie de recrutement
- Intelligence économique et prospective
- Culture d'entreprise et marque employeur
- Management par les compétences
- Droit social et du travail
- Prévention des risques psychosociaux
- Veille juridique et actualité RH
- Salaires et paie
- Outils de gestion RH et tableaux de bord
- Management d'équipe phygital
- Politique et stratégie de communication RH
- Conduite du changement
- Management de l'interculturalité
- Stratégie d'innovation
- Analyse financière RH

## LES + DE L'ESCCOT

- ✓ FORMATEURS et intervenants PROFESSIONNELS dans leur domaine d'activité
- ✓ Création d'un SITE INTERNET en 1<sup>ère</sup> année
- ✓ BUSINESS GAME en 2<sup>ème</sup> année
- ✓ Ateliers prise de parole et ANIMATION DE RÉUNION
- ✓ SÉMINAIRES professionnels
- ✓ Participation aux JOB DATING, Remise des diplômes, Gala de fin d'année, ...



## LES DÉBOUCHÉS

- Responsable des ressources humaines
- Responsable recrutement
- Chargé(e) de missions RH
- Responsable d'agence d'emploi



### Organisation de la formation

**Organisation de l'année** (sous réserve de modification) :

De septembre à juillet, rythme alterné cours et entreprise

- En alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) : 1 semaine en formation / 2 à 3 semaines en entreprise
- Statut étudiant et stagiaire de la formation continue : 4 à 6 mois de stage en rythme alterné, 1 semaine en formation / 2 à 3 semaines en entreprise
- Par VAE : Positionnement individuel avec nos conseillers



### Validation

**Certification Professionnelle « Manager des Ressources Humaines »** de Niveau 7 code NSF315. Enregistrement pour trois ans sur décision de France Compétences, avec effet au 25 avril 2022, jusqu'au 25 avril 2025 - sous l'autorité et délivré par Ascencia Business School - Collège de Paris. Cette certification professionnelle est constituée de 4 blocs de compétences. Les blocs de compétences représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE, ou d'une combinaison de ces modalités d'accès.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36411/>



### Modalités d'Évaluation

- Contrôle continu, évaluations écrites et orales menées en cours ou fin de module, étude de cas de fin de bloc, mémoire professionnel
- Tous les détails : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36411/>



FORMATION  
BAC+4/5

MASTÈRE

# MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

Certification professionnelle de niveau 7

Dispositions détaillées

## Prérequis pour suivre la certification

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 ou certification professionnelle de niveau 6 dans le domaine des ressources humaines.
- Personne justifiant de 2 années d'expérience professionnelle dans des responsabilités managériales de ressources-humaines.
- Pour la VAE : 3 ans d'expérience minimum en rapport direct avec la certification visée et un avis favorable au livret de recevabilité.

## Statuts possibles

- **Alternance** : parcours de formation de 2 ans en contrat de professionnalisation ou en apprentissage
- **Initial** : parcours de formation de 2 ans en rythme alterné en convention de stage (stage de 16 à 24 semaines en entreprise par année)
- **Pour la VAE** : 3 ans d'expérience minimum en rapport direct avec la certification visée et un avis favorable au livret de recevabilité.
- **Stagiaire de la formation professionnelle** : parcours de formation de 2 ans en rythme alterné en convention de stage (stage de 16 à 24 semaines par année) pour les demandeurs d'emploi
- **Parcours mixte** : possibilité de faire la 1<sup>ère</sup> année en initial (stage) et de poursuivre en alternance la 2<sup>e</sup> année (en contrat de professionnalisation ou en apprentissage)

## Tarifs

- **En contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation** : la formation est financée par l'OPCO en fonction de l'entreprise
- **Sous statut étudiant et demandeurs d'emploi** :  
4 950 euros 1<sup>ère</sup> année (Bac+4)  
5 250 euros 2<sup>e</sup>me année (Bac+5)
- **VAE sans accompagnement** : entre 500 et 900 euros
- **VAE avec accompagnement** : entre 2 100 et 3 000 euros
- **Pour les demandeurs d'emploi** : possibilité d'utiliser son CPF et d'avoir un financement par la région Bretagne sous conditions <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/copie-de-qualif-emploi/>

## Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Un nombre d'heures en E-learning
- Plateforme e-learning: ESCCOT LINK
- Jeux de rôles, dossiers professionnels
- Séminaires professionnels
- Accès à des mises à niveau

## Les chiffres de performance en 2022

Taux de satisfaction moyen des candidats sur l'accompagnement de l'ESCCOT: 93%  
Taux de satisfaction moyen des étudiants (accueil et intégration / outils collaboratifs) : 80%

## VAE Informations spécifiques

### CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Justifier d'1 an d'expérience professionnelle minimum en lien avec la certification visée. La demande (Livret 1) doit être jugée recevable par l'ESCCOT.

Sont pris en compte dans la durée d'expérience : l'activité professionnelle salariée ou non, le bénévolat ou le volontariat, l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau, les responsabilités syndicales, le mandat électoral local, ainsi que les périodes de formation initiale ou continue en milieu professionnel suivie de façon continue ou non.

Le décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017.

En amont du dépôt du dossier de demande de recevabilité, un guide pratique VAE est remis au candidat.

Puis deux étapes s'offrent au candidat :

- Information, conseil, orientation, (non obligatoire)
- Constitution de la demande de recevabilité, LIVRET 1
- Constitution du dossier de preuves, LIVRET 2

### MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement se fait sur une durée forfaitaire de 10 heures.

L'accompagnement est défini comme une aide méthodologique pour l'élaboration du dossier de validation des acquis de l'expérience. Le jury étant souverain, la prestation d'accompagnement ne peut en aucun cas garantir la validation demandée.

## Accessibilité aux personnes handicapées

- Locaux accessibles et places de parking dédiées
- Accompagnement personnalisé (aménagement du poste de travail, des examens, aides financières à l'achat de matériel avec l'Agefiph,...)
- Référent handicap : **M. Ludovic HAPDEY** ([Lhapdey@groupe-esccot.fr](mailto:Lhapdey@groupe-esccot.fr))

## Certification professionnelle Informations spécifiques

Cette certification professionnelle est constituée de 4 blocs de compétences. Un certificat de compétences est délivré pour la validation de chaque bloc. L'attribution de la certification professionnelle est validée si les 4 blocs de compétences sont validés.

En cas de réussite partielle, les Blocs de compétences validés sont acquis à vie.

Validation des blocs non obtenus : Le candidat pourra repasser l'épreuve d'évaluation en fonction de la période et des sessions.



Groupe ESCCOT - 11, rue des Charmilles 35510 CESSON-SÉVIGNÉ  
Tél : 02 99 83 44 83 - [contact@groupe-esccot.fr](mailto:contact@groupe-esccot.fr) - [www.groupe-esccot.fr](http://www.groupe-esccot.fr)  
ÉTABLISSEMENT DE FORMATION PRIVÉ

EFIP  
Groupe ESCCOT

SOGESTE  
Groupe ESCCOT